



Destruction d'un nid d'hyménoptère / Demande de subvention

Je soussigné(e) : Nom:.....Prénom:.....

Adresse:.....

.....Tél fixe : Tel mobile :

Courriel:.....

Justificatifs à fournir obligatoirement pour l'instruction du dossier:

-Justificatif de domicile en cours de validité (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, d'internet...)

-Copie de la facture établie au nom du demandeur et acquittée par l'entreprise clairement identifiée ou le SDIS54, faisant apparaître la mention «NID D'HYMENOPTERE », la date de destruction du nid et son emplacement précis

-Un relevé d'identité bancaire du demandeur

Engagements du demandeur :

- Certifie exacts, sous peine de poursuites, les renseignements figurant sur le présent document.
- Déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution figurant dans le règlement ci-joint.

Fait à _____

Le _____

Signature du demandeur:

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. La communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois se réserve la possibilité de contrôler la réalité de la prestation auprès de l'entreprise désignée. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : Destruction d'un nid d'hyménoptère / Demande de subvention. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données sont destinées à la communauté de communes des pays du Sel et du Vermois et sont transmises à la Trésorerie pour paiement. Elles sont conservées pour une durée de 1 an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à sur le site internet / contact ou à la CCPSV, 3 rue Louis Majorelle 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE.